

De l'aménagement des milieux à la technologie ambiantale du pouvoir¹

Éléments pour une philosophie politique des ambiances

Céline BONICCO-DONATO

UMR CNRS AAU - Equipe CRESSON/ENSA Grenoble - Univ. Grenoble Alpes,
France, celine.bonitto@grenoble.archi.fr

Abstract. *Considering the current reconfiguration of frames of our urban experience as the effect of a political technology, this article aims to show how the notion of ambiance permits to query from a new angle the power relations. If the planning of the living environments has always been a political issue, we want to show that taking into account their sensory dimension turns their ambiental design into a medium through which power relations can be deployed. The current smoothing of urban ambiances calls for a political reading which gives an understanding of the relationship between aesthetics and action.*

Keywords : *technologie environnementale, politique, lissage, espace public*

Faire entrer la notion d'ambiance dans le champ de la philosophie politique permet de substituer à l'approche juridico-institutionnelle dominante du pouvoir, attentive à ses formes bien établies au niveau macrosocial et à leur légitimité, une perspective stratégique-affective. Celle-ci met l'accent sur les modalités concrètes de son exercice et la manière dont il affecte les individus dans leur vie quotidienne par des mécanismes plus diffus que ceux traditionnellement étudiés. Pour mettre à l'épreuve la dimension politique de la notion d'ambiance ainsi que sa contribution à la réflexion sur les jeux de pouvoir, nous nous proposons de réfléchir à la transformation sensible de nos milieux de vie et à leur inscription dans une évolution des technologies gouvernementales (Foucault, 1984, p. 1547). Si l'aménagement des milieux de vie a toujours été un enjeu politique et que l'on peut parler d'une "technologie environnementale du pouvoir" (Foucault, 2004b, p. 266), la complexification de la notion de milieu et la prise en compte de sa dimension sensible font de son *design* ambiantal un *medium* par lequel des relations de pouvoir peuvent se déployer. Du XVIII^e au XXI^e siècle se joue un raffinement du type de rationalité politique qui s'intéresse au lien entre le comportement des individus et leurs milieux : non seulement leur aménagement physique mais également l'ambiance qu'ils donnent à vivre sont perçus et conçus comme des instruments stratégiques au moyen desquels des conduites peuvent être prévues, incitées ou encore normalisées. Néanmoins doit-on réduire le lissage des ambiances urbaines à un simple moyen de contrôler l'individu par le biais d'une régulation de ses *stimuli* sensibles ?

1. Avec le soutien financier de l'ANR Haparêtre -14-CE29-0011-01

Ne peut-on penser qu'il rende également possibles des pratiques de détournement et de résistance ?

Évolution des savoirs mésologiques et des techniques de pouvoir

Si le XVIII^e et le XIX^e siècle voient émerger deux types inédits de relations de pouvoir, comme le montre Michel Foucault dans *Surveiller et punir* et dans *Sécurité, territoire, population*, à savoir la discipline et la sécurité, tous deux impliquent une répartition spatiale des corps sur lesquels ils s'exercent et ne peuvent donc se déployer indépendamment de l'aménagement d'un espace ou d'un milieu qui les rend plus efficaces. La discipline centrée sur le corps individuel vise à le dresser, à majorer ses aptitudes, à extorquer ses forces, à accroître sa docilité et à l'intégrer à des systèmes de contrôle efficaces et économiques ; la sécurité s'applique elle au "corps-espèce", entendons la population dont elle prend en charge les processus biologiques (naissance, mortalité, santé, etc.) et leurs conditions d'exercice qu'il faut réguler (Foucault, 1976, p. 183). À côté des techniques disciplinaires qui relèvent de la surveillance, du diagnostic et de la transformation éventuelle des individus, il faut donc distinguer tous les mécanismes sécuritaires de régulation de la population qui offrent une gestion calculatrice de la vie grâce à l'outil statistique et au calcul des coûts (Foucault, 2004a, pp. 7-8). Ces deux modalités de relations de pouvoir rencontrent, chacune à leur manière, la question de l'espace et de son aménagement : "Alors que la discipline architecture un espace et se pose comme problème essentiel une distribution hiérarchique et fonctionnelle des éléments, la sécurité va essayer d'aménager un milieu en fonction d'événements ou de séries d'événements possibles, séries qu'il va falloir réguler dans un cadre multivalent et transformable" (Foucault, 2004a, p. 22). La politique entendue au sens large comme conduite des conduites en passe donc par le cadre de vie dans laquelle ces dernières se déploient. En ce sens, l'architecture et l'urbanisme participent des techniques de gouvernement des hommes (génitif objectif). Dans la mesure où les technologies politiques interagissent toujours avec des instruments de connaissance, il convient de s'intéresser à l'évolution des théories portant sur le rapport du vivant à ce qui l'entoure, pour comprendre l'intrication entre savoir et pouvoir et la manière dont le second peut se saisir du premier pour s'exercer.

Du "système ambiant" à l'Umwelt

Si les disciplines s'exercent de manière privilégiée dans un espace vide et artificiel qu'elles façonnent entièrement pour fixer chaque individu à une place précise et contrôler son comportement (comme le montre l'exemple emblématique de la ville de Richelieu construite *ex nihilo* en Indre et Loire au XVII^e siècle), les mécanismes sécuritaires complexifient leur intérêt pour le cadre de vie. En effet, dans la mesure où ils s'appliquent à la population, c'est-à-dire à « une multiplicité d'individus qui sont et n'existent que profondément, essentiellement, biologiquement liés à la matérialité à l'intérieur de laquelle ils existent » (Foucault, 2004a, p. 23), ce cadre ne peut être appréhendé simplement comme un espace façonné de part en part par le pouvoir. Il s'identifie à un milieu, c'est-à-dire à un ensemble de données naturelles et artificielles ayant des effets de masse sur ceux qui y résident. Les mécanismes sécuritaires ne les créent pas mais doivent les réguler, de façon à agir sur leur

interférence avec la population. Dans cette perspective, les technologies politiques s'appuient sur les savoirs mésologiques qui se développent principalement en biologie et en médecine entre le XVIII^e et le XIX^e siècle et qui voient une complexification de la notion. Important le terme de la mécanique et des développements de Newton sur les fluides, les biologistes comme Buffon ou Lamarck entendent par milieu un espace relationnel qui permet la transmission d'actions ayant des effets (Canguilhem, 1998, pp. 129-130). Il appartient à Auguste Comte dans ses *Cours de philosophie positive* de définir de manière précise le concept comme « ensemble total des circonstances extérieures nécessaires à l'existence de chaque organisme » (Comte, 2009, p. 301), en développant une compréhension relativement déterministe de son action sur le vivant. Sous sa plume, le milieu est qualifié de « système ambiant », de manière à mettre l'accent à la fois sur sa complexité hiérarchisée et sur son influence multiple, dans la mesure où il entoure les êtres vivants en son sein. La notion se complexifie à la suite des travaux du biologiste Jakob von Uexküll et du médecin Kurt Goldstein qui ne vont plus considérer l'action simplement mécanique du milieu sur l'organisme mais l'interaction entre les deux. Selon eux, le propre du vivant est de se faire son milieu. Uexküll parle ainsi d'*Umwelt*, entendant par là l'ensemble des excitations ayant valeur et signification de signal pour l'organisme (Uexküll, 1965). Autrement dit, pour que le milieu ait une influence sur l'organisme, il ne suffit pas qu'il produise une excitation physique comme le pensait Comte, encore faut-il que celle-ci soit remarquée. Donc le milieu ne désigne pas ce qui nous entoure mais les *stimuli* qui nous intéressent, ce à quoi nous sommes sensibles.

De la régulation physique du milieu urbain à sa régulation sensible

Comment les technologies gouvernementales se saisissent-elles de ces savoirs et se complexifient-elles au fur et à mesure qu'ils évoluent ? La compréhension déterministe de la notion de milieu comme ensemble de facteurs affectant de manière unilatérale les organismes nourrit une politique interventionniste agissant sur les conditions du milieu d'existence pour agir sur les hommes. Se développe ainsi au XVIII^e siècle une médecine urbaine attentive à la configuration physique de la ville, de manière à faire circuler les différents fluides naturels (air, lumière, eau) pour faire disparaître les épidémies, baisser le taux de mortalité et allonger la durée de la vie. L'emplacement des différents quartiers, des cimetières et des abattoirs, l'aération de la ville, le système d'égouts, etc., deviennent autant d'objets d'intervention (Foucault, 1979, p. 736). La complexification de la notion de milieu, suite aux travaux de Uexküll et Goldstein, amène le pouvoir à s'intéresser à la configuration non seulement physique des milieux mais aussi sensible, pour autant que tous les éléments qui nous entourent ne soient pas des facteurs agissant mais seulement ceux qui nous interpellent. Il s'agit donc de mettre en forme les éléments du milieu de manière à ce qu'ils retiennent l'attention des usagers, ce qui fait entrer dans le champ d'intervention du pouvoir leur esthétique et les modalités sensibles de leur perception (Foucault, 2004b, p. 274).

Fantasmagorie, lissage des ambiances et détournement

Si Foucault a seulement esquissé une telle perspective, elle nous semble cependant à même d'éclairer certains enjeux politiques des ambiances urbaines actuelles. En effet, pour reprendre une catégorie de Walter Benjamin appliquée à l'atmosphère

des passages parisiens (Benjamin, 1989, p. 47), nous pouvons parler du caractère fantasmagorique de nombreux aménagements contemporains, qu'il s'agisse de centres commerciaux, de zones piétonnes, de voies sur berge ou encore d'éco-quartiers, où tout semble mis en œuvre pour maîtriser leurs qualités diffuses (Dewey, 1967, pp. 129-130) et donner à vivre une expérience feutrée et lisse masquant ou contrôlant la réalité sociale, au service de certains intérêts économiques. Prendre au sérieux ce que d'aucuns appelleront l'aseptisation des ambiances urbaines (Thomas *et alii*, 2010), à la lumière de l'analyse de Foucault, nous invite à réfléchir à la manière dont leur *design* sensible participe d'une technologie politique. Néanmoins, dans la mesure où aucune relation de pouvoir n'est unilatérale, ne peut-on également envisager que la mise en ambiance de plus en plus normalisée et sidérante de nos espaces urbains soit également l'objet d'un détournement possible ?

Technologie ambiante du pouvoir et requalification urbaine

Pour mettre à l'épreuve cette lecture politique de l'aseptisation des ambiances urbaines, nous nous proposons d'une part de montrer comment certaines opérations de requalification ne s'intéressent pas seulement à l'aménagement physique des lieux mais aussi à leurs qualités diffuses et comment cette reconfiguration de l'expérience peut relever d'une technologie politique. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'évolution récente du centre de la ville dans laquelle nous résidons, Chambéry. Ville moyenne à forte croissante, elle se caractérise par un centre patrimonialisé qui est relativement paupérisé jusque dans les années 90². L'action des politiques municipales vise à le requalifier en améliorant sa qualité urbaine et architecturale pour accompagner la croissance rapide de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population. La réhabilitation entre 2008 et 2012 de la place de Genève sur laquelle se tient le marché deux jours par semaine, notamment le samedi matin, est emblématique de ce processus. Il s'agit de revitaliser ce secteur en offrant un espace public de qualité à usage exclusif des piétons, en s'appuyant sur le bâtiment existant des Halles, emblématique de l'architecture en béton armé des années 30, qui abrite le marché couvert. L'opération se déploie dans deux principales directions. D'un côté, la transformation du bâtiment des Halles en îlot commercial par l'accueil, à côté du marché couvert, de douze enseignes de grands groupes, jusque-là absents de la ville et sélectionnés par la municipalité grâce à l'utilisation de son droit de préemption et à la délivrance sélective d'autorisations d'implantation de commerces. De l'autre, l'aménagement de la place en elle-même que nous aimerions présenter à l'aune du développement précédent. Si l'agencement de l'environnement s'intéresse non seulement à la disposition physique de ses éléments mais aussi à la manière dont ils sont perçus par les usagers, pour autant que ces derniers réagissent à ce qui fait sens pour eux, l'on peut alors se pencher sur l'atmosphère produite par les différentes interventions et le type de comportements qui s'y corréle. Le sol de la place a été soigneusement lissé par l'utilisation patrimonialisée de pavés beiges ; certains déplacements sont matérialisés au sol par l'utilisation d'un dallage plus foncé ; les trottoirs et les assises publiques ont disparu, malgré l'étendue de la place, de sorte que l'espace public qui

2. <http://www.metropolitiques.eu/Politiques-publiques-et.html>.

sépare les commerces jouxtant un côté de la place de ceux du bâtiment des Halles leur faisant face se réduit à un simple espace de circulation desservant des enseignes privées ; les arbres ont été arrachés au profit d'arbustes moins imposants, plantés en ligne droite devant le bâtiment des Halles ; l'îlot commercial est accessible de plain pied sur un côté de la place puis progressivement par une marche, puis deux, puis trois et quatre, au fur et à mesure qu'on le parcourt sur sa longueur, de telle sorte qu'une canalisation des circulations s'effectue, obligeant les personnes en fauteuil ou munies d'une poussette à effectuer un détour, selon le commerce dans lequel elles veulent se rendre.

Pourquoi parlons-nous d'une reconfiguration de l'expérience sensible offerte par cet espace et d'un lissage des ambiances ? Dans la mesure où cette requalification opérant par le biais d'une facilitation des circulations piétonnes ne se contente pas de réduire les usages dans l'espace public (circuler entre deux commerces) mais contribue également à créer une certaine atmosphère relevant de la fantasmagorie : en effet, dans cet espace, tout n'est qu'aisance, propreté et monotonie. Rien ne vient entraver le déplacement sinon des dispositifs visant à le canaliser en le rallongeant mais sans l'interrompre pour autant : nul endroit pour s'arrêter, nul recoin pour donner aux usagers la possibilité de faire autre chose que circuler. De manière paradoxale, cette extrême visibilité de tout un chacun et ce contrôle exercé par le regard d'autrui n'empêchent pas la mise à distance de certaines réalités pouvant déranger : les SDF qui ne s'assoient pas devant les commerces de plain pied qui bordent un côté de la place, en raison de l'absence de trottoir, le font devant l'îlot des Halles à partir de l'endroit où l'entrée dans les différentes enseignes s'effectue au moyen de quelques marches, mais par là même leur présence se fait moins dérangeante. Ils semblent assis sur un seuil qui les fait sortir de l'espace public. Baignée de lumière ou arrosée par la pluie, la place se donne à vivre dans une expérience extrêmement monotone où les seules variations sont introduites par la diversité des devantures. Ainsi les sollicitations sensibles se dégageant de cet espace maîtrisé sont celles émanant des commerces, si bien que l'on peut dire que l'environnement des piétons, entendons l'ensemble des signaux auxquels ils font attention, est moins l'espace public que ce qu'il dessert, celui privé des commerces. Or un tel *design* ambiantal opérant par gommage des aspérités, patrimonialisation simplificatrice et pacification des relations relève bien d'une forme de gouvernementalité qui se concrétise dans la canalisation contrôlée et sécurisée des comportements, dans la sélection des usages et des usagers ainsi que dans la marchandisation de la ville.

Au-delà de l'incitation mercantile, le substrat du rêve ?

De la même manière que Foucault montrait qu'aucune relation de pouvoir n'est unilatérale (Foucault, 1984, p.1539) et que tout pouvoir enferme toujours la possibilité de sa propre résistance, Benjamin, dans son analyse des *Passages parisiens*, souligne que tout consommateur se double d'un flâneur potentiel et que le *pathos* de la révolte peut naître de cette fantasmagorie urbaine pour autant qu'elle montre que « le siècle n'a pas su répondre aux nouvelles virtualités techniques par un ordre social nouveau » (Benjamin, 2009, p. 59). Autrement dit, elle porte en creux la marque de son propre manque. Or c'est bien d'un tel détournement des aménagements urbains dont nous sommes témoins depuis quelques années, dans les différentes manifestations populaires qui investissent les espaces publics, y compris les plus neutres et les plus consuméristes. Du mouvement

espagnol des Indignés jusqu'à celui de « Nuit debout », on assiste à une réappropriation de ces lieux, en raison précisément d'une part de l'étendue des espaces qu'ils offrent et qui peuvent devenir lieux d'assises collectives à défaut de l'être pour les individus isolés, et d'autre part de leur monofonctionnalité qui réclame une transfiguration en tant que produit social inachevé (Benjamin, 2009, p. 36). Que les *stimuli* des enseignes publicitaires disparaissent à la nuit tombée ou qu'ils soient perçus en journée comme hégémoniques, ce qui retient alors l'attention est le vide et les manques de ces lieux, qui en appellent à la construction commune d'un public spatial et social. On ne s'étonnera donc pas que la place de Genève, depuis le début des manifestations contre le projet de loi réformant le code du travail, défendu par le gouvernement d'Emmanuel Valls, soit le théâtre de nombreuses actions militantes.

En guise d'ouverture

L'introduction de la notion d'ambiance dans le champ de la philosophie politique pour penser, à la suite de Foucault, la manière dont le pouvoir s'appuie sur des technologies environnementales permettant de gouverner les conduites, ouvre un vaste champ de recherches. Elle invite d'une part à déplacer le regard de la configuration matérielle des situations vers leur expérience, pour capter les effets d'une certaine esthétique de notre monde contemporain sur nos corps, et d'autre part à développer des *critical urban studies* à partir d'une perspective sensible et pas uniquement économique, où le néolibéralisme est appréhendé comme une forme de vie.

Références

- Benjamin W. (1989), *Paris, capitale du XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf
- Canguilhem G. (1998), *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin
- Comte A. (2009), *Cours de philosophie positive. Tome troisième*, Paris, L'Harmattan
- Dewey J. (1967), *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, P.U.F.
- Foucault M. (1976), *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard
- Foucault M. (1979), La politique de la santé au XIX^e siècle, in M. Foucault, *Dits et écrits*, t. 2, Paris, Gallimard, 2001, pp. 725-742
- Foucault M. (1984), L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté, in M. Foucault, *Dits et écrits*, t. 2, Paris, Gallimard, 2001, pp. 1527-1548
- Foucault M. (2004a), *Sécurité, territoire, population*, Paris, Seuil/Gallimard
- Foucault M. (2004b), *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil/Gallimard
- Henry A. et Laslaz L., « Politiques publiques et embourgeoisement des centres à Annecy et Chambéry », *Métropolitiques*, 5 novembre 2014
- Thomas R. et alii (2010), *L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXI^e siècle*, rapport de recherche n° 78, CRESSON, ENSAG
- Uexküll J. von (1965), *Mondes animaux et mondes humains*, Paris, Denoël

Auteur

Ancienne élève de l'ENS, agrégée et docteur en philosophie, Céline Bonicco-Donato est maître-assistante à l'ENSAG – chercheuse au CRESSON, UMR AAU. Travaillant sur les relations en public, elle vient de publier *Une archéologie de l'interaction. De David Hume à Erving Goffman* (2016), Paris, Vrin.